

CONNEXION

Notre bulletin de liaison



Volume 16 - Numéro 1 - Septembre 2010

1er OCTOBRE: JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

- LES MODIFICATIONS AU RECENSEMENT, COMMENT CELA NOUS AFFECTE-IL?
- LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES ÂÎNÉS VULNÉRABLES
- L'AQCCA SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE WEB!

•• Et beaucoup plus!



AQCCA
QASC

Sommaire

Mot du président	2
L'AQCCA se dote d'un nouveau site Web	3
1er octobre: Journée internationale des personnes âgées	4-5
La reconnaissance du travail de milieu auprès des aînés vulnérables	6-7
Municipalité amie des aînés, qu'est-ce que c'est?	8
SAVA: Premier programme à Montréal pour accompagner les aînés maltraités	9
Du tsunami gris à la réalité	10
Manoir Universeau crée un projet visant à soutenir les aînés et les proches aidants	11
Les modifications au recensement, comment cela nous affecte-il?	12

Direction:

André Guérard

Coordination, rédaction et mise en page:

Carolina Araya-Méndez

Collaborateurs:

Marie-Josée Raymond
Dominique Cartier



Association québécoise des centres
communautaires pour aînés
Quebec Association of
senior centres

Mot du président

Connexion: votre nouvel espace de participation



Jacques Brosseau
Président du Conseil
d'administration de l'AQCCA

Regroupement, réseau, liaison, communication, partage... Ce sont les mots qui ont inspiré le nom de notre bulletin : CONNEXION. Dans un monde où les réseaux sociaux et la communication prennent de plus en plus d'importance, l'AQCCA ne veut pas être un observateur mais un acteur incontournable. Notre bulletin a toujours joué un rôle important dans ce contexte et aujourd'hui nous le présentons renouvelé pour participer à cette nouvelle réalité.

Mais il ne sera pas le seul outil dont nous profiterons. Une nouvelle version de notre site Internet est en train de se développer, travail qui, si tout marche comme prévu, verra le jour en novembre. Il servira de plateforme informative pour nos membres, nos différents partenaires et les personnes intéressées aux projets de l'AQCCA et au travail des centres communautaires pour aînés.

Nous sommes conscients de l'importance de maintenir et développer les liens avec nos membres et nos partenaires, et c'est sous cette optique que nous travaillerons cette année. CONNEXION ne sera donc pas seulement un bulletin informatif offert aux centres communautaires pour aînés, il sera un espace de partage d'expériences, d'informations et d'opinions qui, sans doute, donnera plus de force à l'Association.

Pour y parvenir, je vous encourage à participer à la vie de l'AQCCA, comme vous le faites dans vos centres, pour que nous puissions ainsi bien refléter le rôle essentiel que vous jouez dans notre société.

Finalement, je ne peux passer sous silence la journée internationale des personnes âgées. À cette occasion, je voudrais souligner et remercier la précieuse contribution des aînés au développement des centres communautaires. Leur engagement inconditionnel et leur implication nous inspirent et mobilisent nos actions ●

1474, rue Fleury Est, Montréal (Québec) H2C 1S1
Téléphone: 514 382-0310 / Sans frais: 1 866 772-7222
communication@aqcca.org
<http://www.aqcca.org>



Une nouvelle présentation de l'AQCCA sur Internet

3, 2, 1... L'AQCCA se dote d'un nouveau site Web!

Le site Web de tout organisme est aujourd'hui plus qu'une carte de présentation, il est un outil de communication très important quand on parle des relations avec ses membres et ses différents partenaires. Conscients de cette réalité, nous sommes fiers de vous annoncer le lancement d'une nouvelle version de notre site Web, prévu pour la mi-novembre.

Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle interface qui sera plus convivial et doté d'un système de recherche d'information beaucoup plus complet, notamment à propos des nouvelles, des coordonnées et informations concernant nos membres et des activités à venir.

Ce site dispose également d'une présentation très différente de notre site actuel. Vous y retrouverez les éléments suivants:

* Des pages Web réorganisées et restructurées.

* Les dernières actualités et des événements concernant l'AQCCA, le travail des centres communautaires pour aînés et tout autre sujet sur les personnes âgées.

* La possibilité de commenter les nouvelles que nous publierons et l'occasion de partager vos opinions.

* Un répertoire détaillé des membres de l'Association, incluant leurs coordonnées et activités.

* La possibilité de rejoindre l'équipe de l'AQCCA et ainsi de participer à l'amélioration de la qualité, de l'exactitude et de la pertinence du contenu du site.

* Plusieurs documents et liens vers des sites Internet concernant les aînés et les centres communautaires.

* Un moteur de recherche de nouvelles publiées sur le site.

La refonte de notre site est sous la responsabilité de Carolina Araya, agente de communication. N'hésitez pas à transmettre vos commentaires et suggestions à communication@aqcca.org. Vous nous rendrez ainsi un grand service ●

1er octobre: Journée internationale des personnes âgées

Une journée pour souligner les traces des aînés

C'est en 1990 que l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé le 1er octobre Journée internationale des personnes âgées. La communauté internationale reconnaît ainsi la contribution des aînés pour favoriser la cohésion sociale et la solidarité entre les générations.

Au Québec, la journée se développera cette année autour de différents thèmes, notamment celui choisi par le Conseil des Aînés : Plus on marche longtemps, plus on laisse de traces, ce qui nous rappelle qu'on a toujours la possibilité de donner ou de transmettre quelque chose, peu importe notre condition et notre âge.

À ce sujet, le Président par intérim du Conseil des aînés du Québec, Jean-Louis Bazin, mentionnait « comme nous avons eu la chance de marcher longtemps sur la route de la vie, saisissons les nombreuses occasions qui nous sont offertes de laisser des traces durables dans la mémoire de notre entourage, de nos proches et de nos descendants ».

Et comme nous en sommes témoins de ces traces! Le travail et les heures de bénévolat que les



aînés dédient aux centres communautaires ne sont pas qu'une trace laissée dans la neige ou dans le sable, mais dans nos cœurs et nos esprits. Avec leur exemple au quotidien, ils nous encouragent à ne jamais baisser les bras et à prendre conscience que la « vie active » ne finit pas avec le passage à la retraite, bien au contraire!

En fait, chaque bénévole de 65 ans ou plus effectue en moyenne 268 heures de bénévolat annuellement, d'après une étude menée au Québec par Statistiques Canada. Plus du quart (26 %) des personnes aînées s'engagent bénévolement dans toutes sortes d'activités

qui leur permettent de continuer dans la voie de l'action.

Alors quand on parle de trace laissées par les aînés, on reconnaît que leur apport à la société constitue beaucoup plus qu'une façon de se mettre en valeur mais qu'ils contribuent (rien de moins!) à améliorer la qualité de vie de toute une collectivité.

Et c'est justement cette précieuse contribution que nous soulignons et que nous célébrons cette année lors de la journée internationale des personnes âgées. Pour que ces traces ne soient jamais oubliées... ●

Comment sera célébrée la journée?



Carrefour Montrose

À l'occasion de cette journée, le Carrefour Montrose fera le lancement officiel du projet SAVA (Soutien aux Aînés Victimes d'Abus), le 1er octobre, au Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (5350, rue Lafond, Montréal) de 9h30 à 10h30. À la cérémonie assisteront, entre autres, la Ministre responsable des aînés, Marguerite Blais et le Président de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, Peter S. Eusanio.

Centre communautaire l'Entraide Plus

Le centre participera au Salon des Aînés, le 1er octobre prochain, au Club de l'Âge d'Or de Chambly. L'activité est organisée par la Table des Aînés du Bassin-de-Chambly.

Centre communautaire Un coin chez-nous

Sous le thème « Passionnés jusqu'à 100 ans », ce centre organise le premier Salon des Aînés dans la M.R.C. du Haut Saint-Laurent, en collaboration avec la Table de concertation des aînés de la région.

Le salon se déroulera le 8 (de 13h à 20h) et 9 octobre (de 10h à 17h) à la Salle Communautaire, 400 rang Saint-Antoine, à Saint-Chrysostome. Des kiosques fourniront de l'information sur les

transports adaptés, la sécurité alimentaire, le logement, les loisirs, la santé, le soutien à domicile, les arts, la culture, l'emploi, le bénévolat et les programmes gouvernementaux. Il y aura également des conférences et des ateliers donnés par des professionnels, des témoignages d'aînés actifs, des démonstrations, des expositions par des collectionneurs passionnés ainsi que des spectacles - musique, danse, chorale - animés par des aînés.

RésOlidaire – Réseau Bénévole – Hochelaga-Maisonneuve

Le 1er octobre, RésOlidaire participera à la foire annuelle des aînés du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ce sera l'occasion de se rassembler pour fêter les aîné(e)s du quartier en présentant dans un même lieu, un regroupement d'organismes et d'entreprises de services. De plus, tout au long de la journée, il y aura de l'animation (musique, danse etc.). Un coin sera réservé pour l'intervenant de quartier auprès des aînés. Cette foire se tiendra sous le chapiteau du Centre culturel et sportif de l'Est au Marché Maisonneuve.

Centre d'action bénévole de Valleyfield

Le Centre d'action bénévole de Valleyfield en collaboration

avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Salaberry-Beauharnois, offrira le 1er octobre, au Club Nautique de Valleyfield, une demi-journée d'activités : chant-chorale, conférence, Tai-Chi, léger goûter, etc.

Centre du Vieux Moulin de LaSalle

Un Salon d'information pour aînés se déroulera le 1er octobre au Centre du Vieux Moulin de LaSalle, de 10h à 15h. Cette activité gratuite réunira l'ensemble des ressources pouvant répondre aux besoins des aînés dans différents domaines : la santé, le maintien à domicile, la perte d'autonomie, l'habitation, la sécurité des aînés, les droits des consommateurs, les revenus de retraite, les impôts et le décès. Cette initiative découle du travail réalisé dans le cadre du Carrefour d'information pour aînés soutenu financièrement par le Ministère de la Famille et des Aînés.

Action Centre-Ville

Ce centre soulignera cette journée par le dîner spécial du 1er octobre (préparé par un traiteur). Il y aura aussi des interventions au micro : lectures de textes de circonstance et échanges avec les membres ●

Un projet issu de l'expérience de l'AQCCA

La reconnaissance du travail de milieu auprès d'aînés vulnérables

Par Marie-Josée Raymond, agente de projet de l'AQCCA

Un centre communautaire pour aînés est un lieu d'accomplissement tant pour les gens qui le fréquentent que pour ceux qui y travaillent : on s'y amuse, on s'y implique, on s'y entraidé tout en y travaillant fort et avec cœur. En plus des mille et une choses qu'on y accomplit, on y prend encore le temps de prendre le temps tout simplement. Dans un monde au rythme effréné, ceci demeure un trésor précieux d'une richesse inestimable.

Tous n'ont pas le bonheur de croiser sur leurs chemins ces endroits. Et malheureusement, des aînés doivent affronter seuls des réalités difficiles. Parlez-en à Monsieur H. dont la mémoire joue plus de tours qu'avant et dont les coups durs font grincer les dents... Ou à Madame F. qui ne sort que rarement depuis qu'elle n'a plus son audition d'antan...

Heureusement, depuis plus d'une dizaine d'années, des centres communautaires, témoins de l'isolement vécu par certaines personnes, ont mis sur pied une alternative complémentaire aux différents services publics et privés déjà en place : le travail de milieu auprès d'aînés vulnérables.

Maintenant, en plein essor, cette approche novatrice d'intervention, inspirée du travail de rue fait auprès des jeunes marginalisés, se présente sous plusieurs formes et s'adapte à la situation évolutive des personnes vieillissantes confrontées à des difficultés passagères et/ou à des réalités particulières.

Afin de renforcer la notoriété des Initiatives de Travail de Milieu auprès des Aînés Vulnérables

(ITMAV) et favoriser une meilleure reconnaissance de leurs impacts par les partenaires, l'AQCCA enclenche son projet de recherches-action sur les ITMAV.

Le travail de milieu auprès des aînés vulnérables implique, entre autres, l'établissement d'un lien de confiance et l'accompagnement allant au delà d'une simple prestation d'information.

(Suite à la page suivante)



Ce projet, d'une durée de trois ans, permettra de réaliser un cadre théorique analysant la nature du travail de milieu fait auprès d'ânés vulnérables, un profil de compétences des travailleurs de milieu documentant les connaissances, habiletés et qualités requises à l'exercice de leur fonction et un cadre pratique proposant un coffre à outils destiné à alimenter, à mesurer et à valoriser les actions des ITMAV et de leurs impacts dans le milieu.

Parallèlement, une communauté d'apprentissage permettant le réseautage et le transfert d'expertises entre acteurs concernés verra également le jour.

Un volet événementiel est aussi au menu du projet de recherches-action. D'ailleurs dès la fin

novembre, les travailleurs de milieu se donneront rendez-vous pour un colloque portant sur la communauté d'apprentissage et en 2012, un second événement est prévu afin d'inviter les acteurs concernés à se prononcer sur les cadres développés. De riches échanges mobilisateurs en vue afin de travailler ensemble à la reconnaissance de cette profession.

Notez que pour vous maintenir informés, un bulletin exclusivement dédié au projet paraîtra périodiquement. Vous pourrez ainsi suivre les avancées des activités.

Voulez-vous en savoir davantage sur ce projet de recherches-action ? N'hésitez pas à nous rejoindre au 514-382-0310 #205 ●

Les centres communautaires porteurs d'ITMAV

En 2009, nous répertorions 18 initiatives de travail de milieu visant à rejoindre les ânés vulnérables ou à risque d'exclusion. Ces initiatives étaient portées par :

- * Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu – ACHIM (Montréal)
- * Action Centre-Ville (Montréal)
- * Projet Changement – centre communautaire pour ânés (Montréal)
- * Carrefour communautaire Montrose (Montréal)
- * Centre Bonne Entente (Sainte-Foy)
- * Centre des ânés Côte-des-Neiges (Montréal)
- * Centre du Vieux Moulin de LaSalle (LaSalle)
- * Chez-nous de Mercier – Est (Montréal)
- * Groupe Harmonie (Montréal)

- * Comité d'animation du 3e âge de Laval – CATAL (Laval)
- * Conseil Régional des personnes âgées italo-canadiennes (Montréal)
- * Sercovie (Sherbrooke)
- * Centre des ânés de Gatineau (Gatineau)
- * Service Plus des Trois Pignons (Montréal)
- * Place Vermeil (Montréal)
- * Regroupement bénévole de Montcalm (Saint-Esprit)
- * Maison des ânés de La Prairie (La Prairie)
- * Centre d'action bénévole Léonie Bélanger (Mont-Laurier)

Depuis, l'AQCCA a déniché d'autres initiatives, ce qui permettra de faire une lecture encore plus appropriée des ITMAV ●

«Municipalité amie des aînés», qu'est-ce que c'est?

Source: [Guide Mondial des villes amies des aînés](#)
[Municipalité amie des aînés : pour favoriser le vieillissement actif au Québec](#)

Le 1er octobre 2007, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé le Guide mondial des villes-amies des aînés, à la suite d'un vaste projet de recherche qui a été mené dans 33 villes à travers le monde, dont Sherbrooke au Québec.

La démarche villes-amies des aînés est devenue Municipalité amie des aînés (MADA) au Québec, et elle connaît de plus en plus de succès.

Une ville amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie.

Rappelons que dans son budget 2009-2010, le gouvernement a annoncé une somme de un million de dollars par année pour soutenir la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, en vertu du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de

l'Occupation du territoire soutient aussi la démarche MADA en offrant aux municipalités qui ont obtenu la reconnaissance MADA ou qui ont entamé la démarche une somme de 9 millions répartie sur trois ans, pour financer des projets d'infrastructures.

Ce programme a pour objectif premier l'adaptation des politiques, services et structures au vieillissement de la population. La participation de l'ensemble de la collectivité, en particulier celle des personnes aînées et des organismes locaux les représentant, constitue l'une des conditions gagnantes de cette démarche.

Mais ce projet ne favorise pas que les personnes âgées. Des édifices et des rues sans obstacles améliorent la mobilité et l'indépendance des personnes atteintes d'incapacités, qu'elles soient jeunes ou plus âgées. Si le voisinage est sûr, les enfants, les jeunes femmes et les personnes âgées peuvent sortir en confiance pour participer à des activités sociales, des loisirs ou faire de l'exercice physique.

Les familles sont soulagées dès lors que leurs aînés bénéficient du soutien de la communauté et des services de santé dont ils ont be-



soin. Facilitation, tel est le mot qui s'applique à un milieu urbain social et physique adapté aux aînés.

À ce jour, plus de 58 municipalités ont adhéré à la démarche MADA, cinq municipalités (Rivière-du-Loup, Rimouski, Granby, Sherbrooke et Drummondville), un arrondissement (Charlesbourg) et une MRC (Témiscamingue) ont obtenu cette reconnaissance et composent le «réseau» appelé à grossir au fil des années... et du vieillissement de la population.

Pour de plus amples renseignements et pour avoir accès aux documents concernant la démarche Municipalité amie des aînés, consultez le site Web du ministère de la Famille et des Aînés (www.mfa.gouv.qc.ca) ●

SAVA : Premier programme à Montréal pour accompagner les aînés maltraités

La maltraitance dont sont victimes les personnes âgées reste aujourd'hui encore mal connue et peu reconnue par la société. Lentement, le voile se lève et le tabou se brise : la maltraitance est peu en peu plus dénoncée.

D'après le Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA), entre 10 % à 15 % des aînés auraient été victimes d'abus au Québec. Cela équivaut à près de 150 000 personnes et de ces cas, 80 % d'entre eux ne sont malheureusement jamais signalés ou même détectés.

Dans ce contexte, la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM) en partenariat avec le Carrefour Montrose (centre communautaire pour aînés membre de l'AQCCA) ont développé le projet pilote SAVA (Soutien aux aînés victimes d'abus) qui a pour objectif d'assister les aînés victimes de violence, d'abus ou de maltraitance à travers tout le processus de dénonciation, de médiation ou encore de poursuite judiciaire.

Quelques initiatives touchant ce thème existent déjà au Québec, telles que DIRA-Laval ou DIRA-Montérégie. Cependant, à ce jour, aucune ressource de ce type n'existait en territoire montréalais.

Ce projet, qui sera présenté publiquement le 1er octobre, est basé sur l'accompagnement bénévole et vise à écouter, dépister, informer, référer, bref encourager les personnes âgées victimes d'abus à briser le silence, tout en construisant une solidarité entre aînés de différentes générations.

Pour cette raison, ils sont à la recherche de bénévoles sensibles à la question des abus envers les personnes âgées, soient retraités ou pré-retraités des domaines de la santé, de la relation d'aide, de la finance, du droit, du notariat, du corps policier, etc. Pour plus d'information, contactez Diane Charette au (438) 885 - 6999 ou à servicesava@yahoo.ca

Une réalité méconnue

La maltraitance à l'égard des aînés constitue la forme de violence intrafamiliale la moins connue et certainement la plus fréquemment dissimulée.

Selon le RQCAA, au Québec l'exploitation financière serait assurément le type le plus fréquent (28 %). L'abus psychologique (26 %), la négligence (19 %), l'abus physique (17 %) et les mauvais traitements (9 %) figurent parmi les autres cas répertoriés. Enfin, les agressions sexuelles (2 %) sont à l'origine d'un nouveau phénomène social, la gérontophilie, que l'on commence à mesurer ●

Le projet SAVA vise à écouter, dépister, informer, référer et encourager les aînés victimes d'abus à briser le silence.



Du tsunami gris à la réalité

Par André Guérard, directeur général de l'AQCCA

Au cours des derniers mois, certains articles de journaux nous relançaient dans des discours alarmistes concernant les coûts reliés aux soins de santé des aînés. Certaines personnes ont réajusté le tir, dont Mme. Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et M. Claude Picher, journaliste de La Presse. Ces deux personnes répondaient à l'Association Médicale Canadienne (AMC) en insistant sur le fait que la population actuelle vieillit différemment des générations précédentes, qu'elle était en meilleure santé et financièrement mieux outillée. Il serait donc faux de prétendre qu'un « **Tsunami gris** » nous attend.

D'ailleurs, n'y a-t-il que les aînés qui utilisent les ressources en santé ? L'explosion des coûts des médicaments, des nouvelles technologies, n'a-t-elle pas quelque peu participé à la hausse des dépenses du MSSS ?

Pourtant, les informations véhiculées, en particulier par l'AMC, confortent plusieurs personnes dans leurs préjugés et donne plus de force à l'âgisme et l'exclusion.

Ainsi, ne risquons nous pas de mettre de côté, en les culpabilisant, toute personne qui n'aura pas eu la chance de naître avec une génétique lui permettant de vivre et vieillir selon les standards véhiculés actuellement ? Nous pourrions toujours nier l'existence de la maladie, du vieillissement et de la mort, mais nous arriverons tous à la même conclusion et surtout à la même réalité : nous vieillissons et mourrons tous inévitablement.

Alors, doit-on taxer (en argent ou par exclusion) plus sévèrement les aînés éprouvant des

ennuis de santé, les enfants malades, les proches aidants qui requièrent eux aussi des services de l'état, etc., etc., etc., ou devrait-on, en tant que société, se responsabiliser, accepter et faire en sorte que tout être humain puisse être accompagné et soutenu solidairement et respectueusement malgré les difficultés qu'il rencontre ? Il ne faut pas oublier que nous vieillirons tous et que les décisions que nous prendrons aujourd'hui seront nos réalités de demain.

Faisons en sorte que les discours actuels d'exclusion et de ségrégation cessent et fassent place à la solidarité sociale entre les générations et que tout ne soit plus synonyme de \$\$\$\$. De nombreux organismes communautaires rejoignent par une panoplie d'initiatives les plus vulnérables de notre société et ces travailleurs et travailleuses ont besoin de sentir que la population se mobilise dans la même direction.

Il n'en tient qu'à nous de ramener l'être humain au centre de nos préoccupations. Réaffirmons l'importance de la solidarité, de l'inclusion et prenons conscience de notre responsabilité sociale envers les individus qui nous entourent. Nous pourrions, à ce moment seulement, être fiers de nos réalisations individuellement et collectivement ●

*Nous vous invitons à nous envoyer, à l'adresse courriel **communication@aqcca.org**, vos opinions, commentaires et suggestions par rapport à un article apparu dans ce bulletin ou à tout autre sujet d'intérêt.*

Note éditoriale: Compte tenu de l'espace restreint dans le bulletin, l'AQCCA se réserve le droit de résumer les articles soumis.

Manoir Universeau crée un projet visant à soutenir les aînés et les proches aidants



La Corporation de développement communautaire Universeau de Senneterre obtient 21 569\$ pour un projet visant à soutenir les proches aidants et les aînés. Sur la photo, Diane Cloutier, présidente de la Corporation, Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, Lise Bilodeau, directrice générale de la Corporation et Pierre Corbeil, député d'Abitibi-est

« **L**a force d'être ensemble », c'est le nom d'un nouveau projet d'un membre de l'AQCCA, la Corporation de développement communautaire Universeau, de Senneterre.

Ce programme vise à la mise sur pied de différents services pour les proches aidants et les personnes atteintes de problèmes cognitifs liés au vieillissement.

Dans un contexte où il peut être parfois éprouvant pour la famille et les proches de prendre soin d'un aîné ayant des problèmes cognitifs, le Manoir Universeau mettra à leur disposition des services de répit qui permettront aux proches aidants de prendre un repos pour vaquer à un loisir ou une obligation quelconque. « Ils pourront donc déposer la personne au Manoir, en toute quiétude, pour quelques heures, et ainsi se

sentir en sécurité pour faire ce qu'ils auront à faire. Une personne formée s'occupera donc de l'aîné pendant cette période tout en maintenant la personne éveillée, cognitivement parlant » a expliqué la directrice générale d'Universeau, Lise Bilodeau.

Ce projet a été présenté dans le cadre du programme Du cœur à l'action pour les aînés du Québec édition 2009-2010. L'argent servira, entre autres, à créer un lieu d'apprentissage, d'échanges, d'entraînements physiques et intellectuels. Par exemple, la création d'un café-rencontre et la présentation de documentaires donneront l'occasion à des personnes qui vivent la même situation d'échanger leurs trucs et astuces. De cette façon, « le programme rendra plusieurs services aux aînés, mais aussi du répit aux aidants » a ajouté Mme. Bilodeau, qui a souligné aussi que l'apport du Secrétariat aux aînés est essentiel pour la concrétisation de projets comme ceux-ci ●



Le nouveau questionnaire évacue le travail non rémunéré

Les modifications au recensement, comment cela nous affecte-il?

Le 26 juin dernier, Statistiques Canada a annoncé le remplacement du questionnaire détaillé du recensement par une Enquête nationale sur les ménages (ENM) élargie et à participation volontaire. La décision du gouvernement d'abolir le formulaire long et obligatoire du recensement a mené à une levée de boucliers de la part de plusieurs groupes dont certains instituts de recherche et de statistiques, des communautés autochtones, des municipalités, des provinces et de nombreux chercheurs et professeurs.

Bien que ce nouvel outil ajoute quelques questions sur les déplacements quotidiens, le logement subventionné, les pensions alimentaires et la religion, une section entière sur le travail à la maison non rémunéré effectué par les Canadiens a été complètement retiré. Ceci touche précisément, les heures dédiées pour effectuer, sans salaire, des travaux ménagers, s'occuper des enfants et offrir des soins ou de l'aide à des personnes âgées.

Sur ce dernier point, les participants devaient préciser le temps investi, à la maison, pour assister une ou des personnes âgées, leur donner des soins personnels ou encore les aider à faire leurs emplettes, leurs opérations bancaires ou prendre leurs médicaments.

Selon le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), dont l'AQCCA est membre, « l'élimination de cette section du questionnaire prive tout un ensemble d'acteurs de l'action bénévole et de décideurs de politiques sociales, d'informations indispensables au développement de services et de programmes sociaux adaptés aux besoins des plus vulnérables (...) Le manque de connaissance risque d'appauvrir la qualité et la pertinence de l'offre de

services dispensés tant par l'ensemble des organismes avec lesquels le RABQ transige, que par les intervenants gouvernementaux qui s'appuient sur les études de Statistique Canada ». L'AQCCA appuie fermement la position de cet organisme, tel que manifesté par son Conseil d'administration.

D'autres institutions ont témoigné leur appréhension sur ce sujet. Imagine Canada, organisme national qui chapeaute les organismes de bienfaisance et sans but lucratif de partout au pays, a manifesté son inquiétude concernant les modifications au recensement : « De nombreux organismes de bienfaisance et sans but lucratif se servent des données de recensement pour élaborer leurs propres approches afin de s'assurer que les services qu'ils fournissent répondent aux besoins particuliers de leurs collectivités (...) Il est également curieux que le Canada veuille remplacer un système aussi utile par une enquête à participation volontaire, dont les résultats seraient moins précis et limiteraient notre capacité à mesurer les tendances dans le temps ».

De son côté, le gouvernement fédéral a affirmé qu'il est déjà trop tard pour ramener le formulaire détaillé obligatoire de recensement. Cependant, il serait toujours possible de modifier la lettre qui accompagne l'Enquête nationale auprès des ménages pour indiquer que celle-ci est obligatoire, comme l'ont suggéré certains, ce qui serait insuffisant afin d'accomplir le principal objectif du recensement Canadien : offrir des données statistiques exhaustives intra provinciales sur la population, le logement et l'agriculture, de même que sur les groupes de population plus difficiles à rejoindre, tels que les aînés, les communautés ethniques, les Autochtones, etc ●